

# Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

*Soutien d'étiage du Lot domaniaal*

**Bulletin n°5**

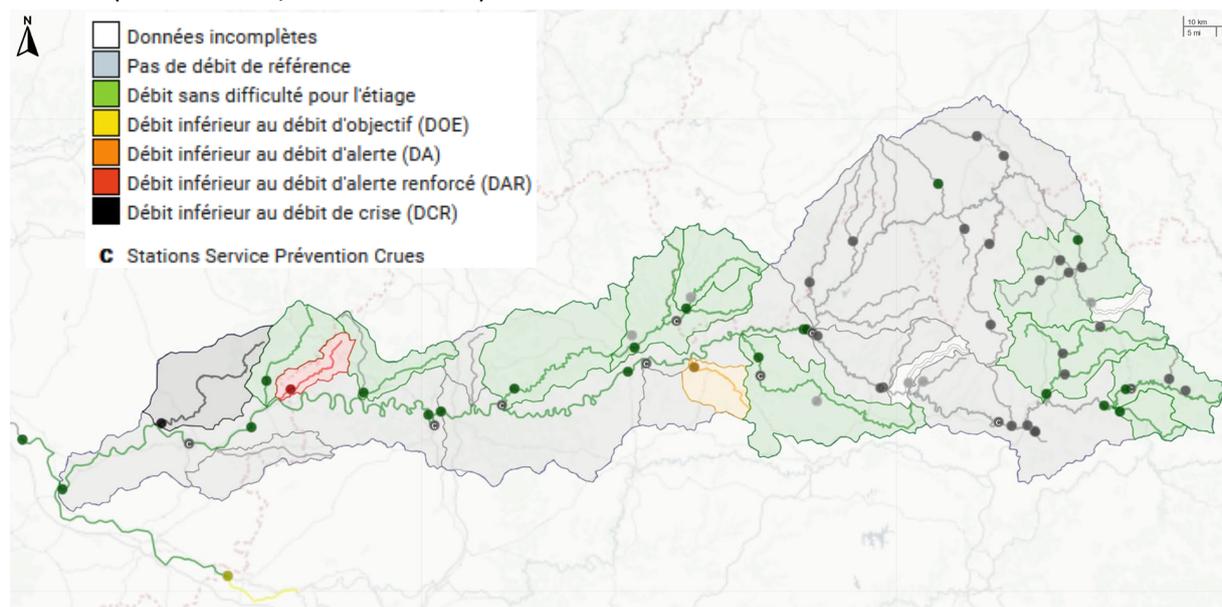
## Météo du bassin

Après une journée chaude ce dimanche 23 juillet, les averses orageuses se sont accompagnées d'une diminution des températures qui étaient proches voire inférieures aux normales de saison en ce début de semaine. En moyenne, de 5 (Lot amont et Lot aval) à 13 mm (Célé) ont été relevés selon les sous-bassins versants dans la nuit du 23 au 24 juillet et plus de 30 mm localement. A compter de ce jeudi, les températures augmenteront et les maximales seront comprises entre 25 et 32°C. Les précipitations devraient être nulles ou faibles jusqu'au dimanche 30 juillet.

## Hydrologie du bassin

La situation hydrologique est encore correcte pour la période. La tendance des écoulements est globalement à la baisse sur les quinze derniers jours. Toutefois, les averses orageuses de la semaine écoulée ont permis, par endroit, de maintenir les niveaux d'eau. Au total, trois stations hydrométriques enregistrent des niveaux inférieurs aux seuils : la Lède à Casseneuil (< DCR), la Thèze à Boussac (< DAR) et le Riou Mort à Viviez (< DA). D'autres cours d'eau pourraient connaître le même sort dans les prochains jours en l'absence de pluie significative.

Les débits du Lot réalimenté sont encore confortables, tout comme ceux du Célé, son principal affluent (QMJ > 2.5 m<sup>3</sup>/s cette semaine).



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 27 juillet 2023

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

## Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 20-juil	Vendredi 21-juil	Samedi 22-juil	Dimanche 23-juil	Lundi 24-juil	Mardi 25-juil	Mercredi 26-juil	Jeudi 27-juil	Vendredi 28-juil
<u>Consignes* (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues</u>	15.1	14.1	13.7	13.2	15.1	18.2	15.8	↘	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m <sup>3</sup> x1000)	85	249	444	684					
Volume cumulé déstocké**** (m <sup>3</sup> x1000)	0	0	0	0					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m<sup>3</sup>/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	36.6	33.8	18.6	15.9	23.5	18	14.8		
Entraygues [Roquepailhol]	39.3	32.7	16.9	16.6	24.5	17.8	15.5		
Faycelles	20	35.4	20.1	12.9	16.3	19.6	11.9		
Cahors [Lacombe]	36.7	45.8	32	22.5	23.1	31.9	22.6		
Coutet (EDF)	47.9	46	44.6	30.8	29.9	33.7	33.2		
Aiguillon-Ville****	36.8	32.8	34.6	22.5	22.6	20.6	26.3		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

\* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

\*\*Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

\*\*\* Depuis le 1<sup>er</sup> juillet

\*\*\*\* Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s

Le soutien d'étiage du Lot a démarré le samedi 1<sup>er</sup> juillet avec une consigne (débit « plancher » à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère) de 12 m<sup>3</sup>/s. Cette consigne a été renouvelée ce matin pour une application vendredi 28 juillet 00h jusqu'au lundi 31 juillet 23h59.

Les niveaux des retenues utiles au soutien d'étiage sont, à ce jour, supérieurs aux côtes touristiques. Ils ont légèrement diminué depuis quinze jours.

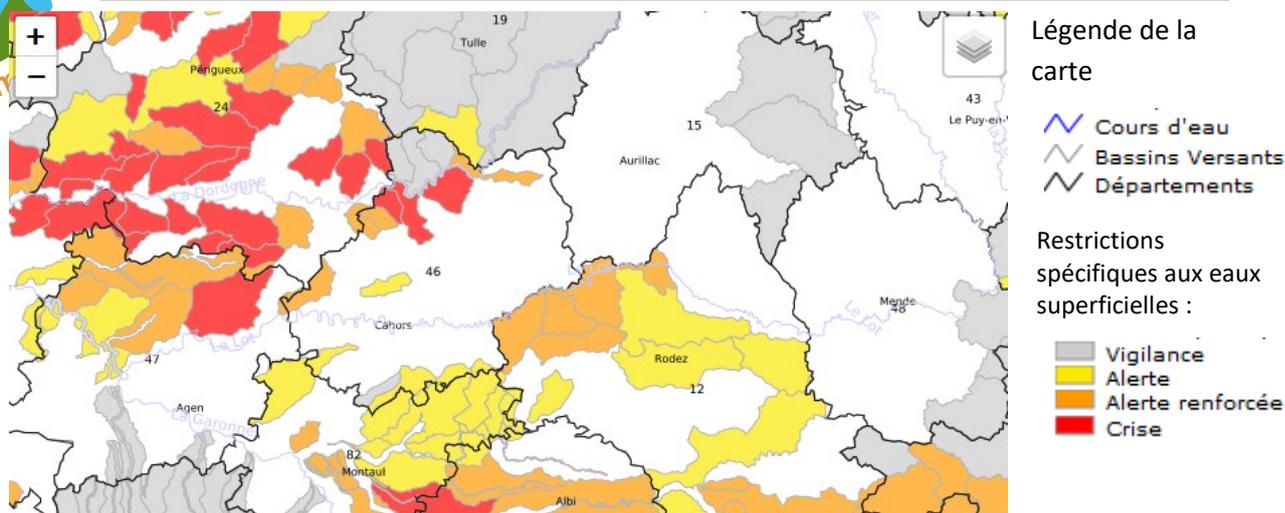
### Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	27 juillet 2023	735.21	+9.21	-0.92
Sarrans	630	27 juillet 2023	642.73	+12.73	+0.04
Maury	583.5	27 juillet 2023	587.41	+3.91	-0.15
Castelnau	410.5	27 juillet 2023	412.57	+2.07	-0.50

Source : EDF



## Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



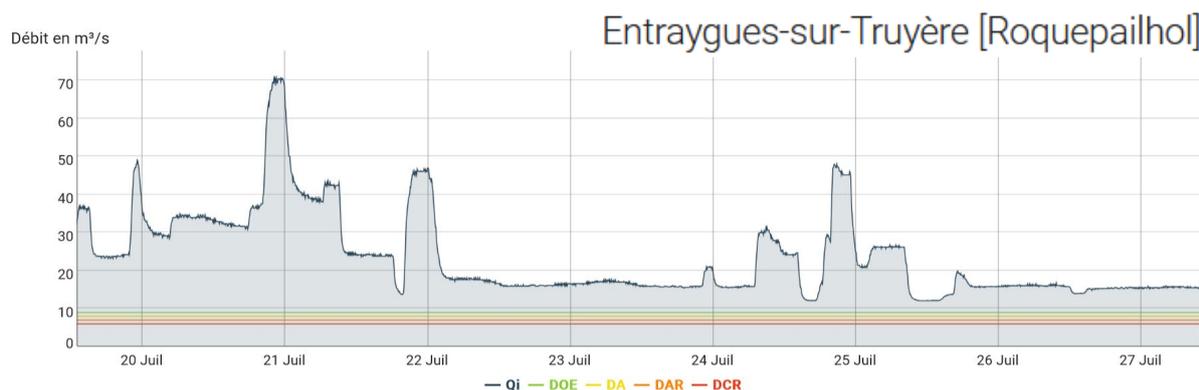
Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 27 juillet 2023

Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

## Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les besoins en eau des cultures sont actuellement à leur maximum et les précipitations ne sont pas suffisantes pour les couvrir en totalité. L'irrigation s'est généralisée et intensifiée. A titre d'exemple, des tours d'eau de 5 à 6 mm par jour sont nécessaires sur les grandes cultures (maïs, soja et tournesol). Par ailleurs, les niveaux d'eau sont confortables pour les activités nautiques et la baignade.

## Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** du 20 au 27 juillet 2023

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère, visible à la station hydrométrique d'Entraygues-sur-Truyère, était modérée cette semaine. Les éclusées étaient peu régulières, d'amplitudes comprises entre 5 et 40 m<sup>3</sup>/s et de débit maximum 70 m<sup>3</sup>/s.

**Il est rappelé que, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.**



## Prochain bulletin : jeudi 3 août 2023

**Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :**

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau  
[o.kneur@valleedulot.com](mailto:o.kneur@valleedulot.com) et [bulletin-info-hydro@valleedulot.com](mailto:bulletin-info-hydro@valleedulot.com)  
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

### Précisions & glossaire :

#### ▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34<sup>e</sup> campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

#### ▪ Quelques définitions

**DOE** (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

**DCR** (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

#### ▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>